

# NOUVELLE POLITIQUE HABILLEMENT AU COURRIER

Branche Services - Courrier - Colis  
DRHRS

17/07/2014

**Classé C1**

*C0-Public ; C1-Interne ; C2-Restreint ; C3-Confidentiel ; C4-Secret*



LA POSTE

# **NOUVELLE POLITIQUE HABILLEMENT AU COURRIER**

## **I) Contexte**

## **II) Nouveaux principes**

## **III) Modalités de mise en œuvre**

# NOUVELLE POLITIQUE HABILLEMENT AU COURRIER

## I) Contexte

- **Deux principes forts réaffirmés par le Courrier**
  - Le facteur doit être habillé pour sa sécurité et pour l'image de La Poste
  - Des vêtements protecteurs contre les aléas climatiques

# NOUVELLE POLITIQUE HABILLEMENT AU COURRIER

## II) Nouveaux principes

- **Une politique évolutive de l'habillement**
  - Une tenue professionnelle obligatoire
  - Un contrôle du port de la tenue
  - Le paiement d'une indemnité de nettoyage
  - Une nouvelle gestion des commandes et des livraisons

# NOUVELLE POLITIQUE HABILLEMENT AU COURRIER

## Une tenue professionnelle obligatoire

- adaptée à l'emploi des agents,
- modifiable en quantité et en qualité après 1 an de fonctionnement

Agents en relation avec la clientèle	Autres agents
Tee-shirt	Gilet multi-poches
Gilet multi-poches	
Veste d'hiver	
Pantalon jean, jupe ou pantacourt	



# NOUVELLE POLITIQUE HABILLEMENT AU COURRIER

## Un contrôle du port de la tenue

Nature du contrôle		Mise en place du contrôle
<b>Agents en relation avec la clientèle</b>	Autres agents	Un contrôle mis en place : - en 2014, - dès le paiement de l'indemnité
<b>Un contrôle portant sur : - un élément du haut de la tenue <u>et</u> - un élément du bas de la tenue</b>	Un contrôle portant sur : - le gilet multi-poches	

# NOUVELLE POLITIQUE HABILLEMENT AU COURRIER

## Une indemnité de nettoyage financée dans l'enveloppe globale

Montant de l'indemnité annuelle de nettoyage	
Agents en relation avec la clientèle	Autres agents
<b>16 €</b>	<b>3,50 €</b>
Indemnité de nettoyage payable dès 2014	

# NOUVELLE POLITIQUE HABILLEMENT AU COURRIER

## Une nouvelle gestion des commandes et des livraisons

### Principes :

- *Une campagne de commande annuelle*
- *Des catalogues dans tous les établissements*
- *Une commande par internet*
- *Une livraison nominative sur site*



# NOUVELLE POLITIQUE HABILLEMENT AU COURRIER

## Une nouvelle gestion des commandes et des livraisons

- Une commande effectuée :
  - ◆ par internet, y compris via FACTEO,
  - ◆ dans l'établissement.
- Une impression effectuée dans l'établissement.
- Une livraison des commandes :
  - ◆ nominative,
  - ◆ dans le site, via l'établissement.

# NOUVELLE POLITIQUE HABILLEMENT AU COURRIER

## III) Modalités de mise en œuvre

### Calendrier prévisionnel :

- Présentation en :
  - CDSP nationale Courrier : le 17 juillet 2014
  - CDSP locales : septembre 2014
- **Diffusion d'une Note chartée : octobre 2014**
- **ETC**
- **Affichage**